

R 013 – 26.03

Résolution du Conseil municipal de Vernier

relative à l'objet suivant :

MODIFICATION DANS LA DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS ET REPRÉSENTATIONS EXTRAPARLEMENTAIRES DE LA LÉGISLATURE 2025 - 2030

Vu les articles 13 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier du 12 avril 2011 ;

vu l'article 29, alinéa 3, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

vu l'article 8, du règlement des contrats de quartier du 26 novembre 2013 ;

vu la résolution R 002 – 26.03, Désignation des membres des commissions et représentations extraparlamentaires de la législature 2025 - 2030, du 16 mars 2026 ;

sur proposition du groupe LES VERT.E.S ;

le Conseil municipal,

déclare :

désigner pour le restant de la législature 2025 - 2030 :

- Mme Shukria SAID, comme représentante du groupe LES VERT.E.S du Conseil d'administration de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) ;
- M. Philippe THELIN, comme représentant du groupe LES VERT.E.S au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier Aire - Le Lignon ;
- Mme Anne COMPAGNON, comme représentante du groupe LES VERT.E.S au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier Avanchets / Étang ;
- M. Abdulaziz KALO, comme représentant du groupe LES VERT.E.S au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier Châtelaine-Balexert / Libellules - Gordon-Bennett ;
- M. Matthias DELARUE, comme représentant du groupe LES VERT.E.S au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier Vernier-Village ;
- Mme Magdalena SOWINSKA, comme représentante du groupe LES VERT.E.S au sein des Assemblées générales de l'Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement (AFJ – MVM) ;

